

Élaboration du Projet Éducatif Départemental de Loire Atlantique



Compte-rendu de la table-ronde du 3 juin 2019 à Nozay
(Collège Jean Mermoz)

participer.loire-atlantique.fr/monparcourscollege

#monparcourscollege

1. La table ronde avait pour objectifs de définir les orientations stratégiques et les pistes d'actions pour le Projet Educatif Départemental.

Elle s'est déroulée comme suit :

- Introduction par madame Christine ORAIN, vice-présidente à l'éducation et à la politique éducative au Département de Loire-Atlantique
- Présentation du diagnostic par le cabinet FORS-Recherche sociale
- Travail en sous-groupes sur les objectifs et les pistes d'actions du projet éducatif départemental
- Restitution des travaux de groupes et échanges en plénière

2. Dix participant.e.s étaient présents. Trois sous-groupes ont été constitués.

Le premier travaillait sur l'axe « santé, bien-être et sécurité ». Le second travaillait sur l'axe « apprentissage de la citoyenneté et du faire société ». Le troisième travaillait sur l'axe « ouverture sur le monde ».

3. Restitution des travaux des sous-groupes

Pour l'axe « santé, bien-être et sécurité » :

Le groupe propose l'**objectif** suivant : « **Rendre les collégien.ne.s acteurs.rices de la santé, du bien-être et de la sécurité** » pour qu'ils soient à l'origine des actions mises en place (par le biais des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté - CESC, qui associent aussi les parents) dans les collèges. Le collégien.ne.s pourraient définir des priorités dans lesquelles le collège pourrait s'inscrire et choisir les actions à mobiliser. Le groupe ajoute les deux autres objectifs suivants : « **Limiter les thèmes mais/et s'assurer qu'ils soient tous abordés durant le parcours collège** » et « **Prioriser l'axe bien-être** ».

L'**action proposée** par le groupe a été intitulée « **you-chat ; insta-chat ; snap-chat** ». Il s'agit de proposer un tutorat entre les élèves de 3ème et de 6ème pour insister sur les compétences psychosociales et lutter contre l'isolement des nouveaux arrivants aux collèges. Les élèves de 3ème seraient formés et pourraient être tuteurs d'élèves de 6ème pour faciliter leur intégration (pour les élèves provenant de différentes écoles notamment) et les aider à gérer leurs émotions, respecter l'autre, se détendre, savoir écouter et résoudre les conflits par exemple. Le Département pourrait être garant des tutorats et des formations des tuteurs.rices. Il s'agit d'éviter le rapport toujours moralisateur de l'adulte et de favoriser les échanges entre pairs.

Les participant.e.s proposent de prioriser le bien-être dans cet axe du projet éducatif départemental et de favoriser le fait que « les élèves parlent aux élèves ». Ils rappellent également que tous les sous-thèmes sont importants.

Concernant l'alimentation et la santé, selon les participant.e.s, il serait intéressant de dissocier les deux questions pour travailler davantage sur l'alimentation non seulement du point de vue diététique mais aussi concernant la lutte contre le gaspillage et le recours aux produits locaux.

La formation sur les gestes qui sauvent pourrait être renforcée. Sur la sécurité routière, l'intervention de Junium est appréciée.

Pour l'axe « apprentissage de la citoyenneté et du faire société » :

Le groupe propose l'**objectif** suivant : « **Renforcer la transition entre les différents temps de la vie du jeune** » pour favoriser la construction et la continuité (entre espaces, partenaires/acteurs, entre les âges), des repères éducatifs. Les participant.e.s proposent d'insister sur les liens au niveau de cycle 3 (CM1 à 6ème), sur le rôle du Conseil école-collège (communauté locale éducative dans le privé) ainsi que sur les liens avec les parents.

L'**action proposée** par le groupe a été intitulée « **Co-éducation sur la citoyenneté** » au niveau collège, comme cela se fait au premier degré et qui est important pour l'amélioration du climat scolaire. Celle-ci vise à insister sur l'apprentissage de la « civilité », du « civisme », des « codes sociaux » tels que la politesse et le vivre-ensemble. Les participant.e.s soulignent le fait que les enfants ont des droits mais aussi des devoirs. Ils rappellent l'importance des liens entre les différents partenaires éducatifs (enseignant.e.s, parents, encadrant.e.s extra-scolaires...) et souhaitent créer des moments d'échanges et de compréhension des règles du vivre-ensemble tout en rappelant la difficulté d'impliquer les parents et le temps qui doit être dégagé pour cela.

Les participant.e.s proposent la mise en place d'actions de type théâtre forum, des jeux de rôles, débats mouvants, des temps forts qui rassemblent tous les acteurs.rices de l'éducation. Ils ont rappelé l'importance d'impliquer les parents dans la démarche tout en prenant en compte leurs contraintes de disponibilités (parents qui travaillent la journée, temps de transports importants le soir entre collège et domicile). Les parents sont très demandeurs. Ils voudraient être impliqués mais quand on leur propose, cela semble plus difficile, donc il faut qu'ils y trouvent un intérêt pour dépasser les contraintes. Au niveau du cycle 3 il y aurait un champ à investir : comment favoriser une plus grande participation, implication des parents quand leur enfant entre au collège. Un des freins vient du fait que les parents n'ont plus un unique interlocuteur mais de nombreux et aussi que les enfants grandissent.

Pour l'axe « ouverture sur le monde » :

Le groupe propose les objectifs suivants : « **Accès au spectacle vivant avant le lycée dès les classes de 3ème** » ; « **Développer les voyages - Pouvoir amener plus de niveaux** ».

Les participant.e.s proposent l'**action** suivante : « **Le spectacle vivant pour tous** » afin de favoriser les déplacements vers le spectacle vivant du plus grand nombre (classes de 3ème) et développer les voyages pour plus de jeunes dans des pays hors Europe.

Les participant.e.s ciblent notamment les collèges de Chateaubriant pour pouvoir emmener tout un niveau en voyage pour une durée d'une semaine.

Les participant.e.s rappellent la question primordiale du financement des déplacements pour aller vers des salles de spectacle accessibles au plus grand nombre et la nécessité d'engager des financements supplémentaires pour les voyages. Ils remarquent aussi qu'il n'y a à priori pas de problème de motivation des enseignant.e.s pour ce type d'actions.

4. Échanges

Les participant.e.s ont insisté sur la nécessité de travailler la complémentarité des actions proposées par le Département avec les actions conduites par les autres collectivités et

partenaires impliqués dans l'accompagnement et le soutien éducatif des collégien.ne.s (brigade de prévention de la délinquance juvénile pour la lutte contre le harcèlement, Junium pour la sécurité routière, Communautés de communes, notamment).

Mme Orain a rappelé l'importance d'engager une réflexion approfondie sur la façon d'associer les parents d'élèves car ces derniers sont parfois très éloignés du collège, et n'ont pas (ou ne prennent pas) le temps de s'investir dans l'éducation de leurs enfants. Réfléchir à des actions ponctuelles pour les associer est nécessaire car le format de rencontres en soirée loin du domicile est parfois décourageant et souvent peu mobilisateur. Comment faire pour que les parents soient parties prenantes de l'éducation de leurs enfants en lien avec le collège, en particulier pour les familles en situation de fragilité ou de vulnérabilité ? Peut-on envisager des temps de rencontres autour de remises de diplôme ? de restitution de travaux ou d'un séjour de collégien.ne.s ? de portes ouvertes ? Mme Orain remarque que le projet éducatif départemental doit en particulier répondre aux besoins des enfants qui n'ont parfois pas le soutien de leurs parents.

Un participant ajoute qu'il faut valoriser les talents de tous les enfants en dehors des compétences classiques de l'Education nationale.

Un autre participant propose d'associer les parents via la présentation de leur métier tout en faisant que les enfants de parents au RSA ou au chômage ne se sentent pas discriminés.